

Assemblée générale de l'ADÉPUM

5 septembre 2012

Ordre du jour

0. Ouverture
 - 0.1. Praesidium et secrétariat
 - 0.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 0.3. Adoption de PV
 - 0.4. Annonces
1. Reconduction de la grève
2. Plan d'action et revendications
3. Traitement d'avis de motion
4. Élections à l'ADÉPUM
5. Féminisme
6. Varia

0. Ouverture

0.1 Ouverture de l'Assemblée générale à 10h15

Proposée par Charlotte Sabourin

Appuyée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette

0.1. Praesidium et secrétariat

0.1.1 Nicolas Hamon à la présidence et Jean-Charles Verdier au secrétariat.

Proposé par Charlotte Sabourin

Appuyé par Simon-Pierre

0.2. Adoption de l'ordre du jour

0.2.1 Proposition d'adoption de l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture

- 0.1. Praesidium et secrétariat
- 0.2. Adoption de l'ordre du jour

0.3. Adoption de PV

0.4. Annonces

1. Reconduction de la grève
2. Plan d'action et revendications
3. Traitement d'avis de motion
4. Élections à l'ADÉPUM
5. Féminisme
6. Varia

Proposé par Charlotte Sabourin

Appuyé par Simon-Pierre Chevarie-Cossette

Adopté à l'unanimité

0.3. Adoption de PV

(À venir)

0.4. Annonces

- Fonds de solidarité : contacter Samuel Lesage

1. Reconduction de la grève

Proposition privilégiée : Plénière de 20 minutes sur la reconduction de la grève et la situation à l'Université de Montréal.

Proposée par Simon-Pierre Chevarie-Cosette

Appuyée par Étienne Brassard

Adoptée à l'unanimité

Amendement : Passer de 20 minutes à 10 minutes.

Proposé par Pierre-Luc Desjardins

Aucun appui; l'amendement tombe.

Proposition privilégiée : Rallonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par Ludvic Moquin-Beaudry

Appuyée par Charlotte Sabourin

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Terminer tous les tours de parole de la plénière.

Proposée par Pierre-Luc Desjardins

Appuyée par François-Julien Côté-Rémy

Adoptée à l'unanimité

1.1 Que l'ADÉPUM tienne une assemblée générale de grève le 17 septembre 2012 si la hausse des frais de scolarité et la loi 12 n'ont pas été annulées à cette date.

Proposée par Marion

Appuyée par Guillaume

Après discussions, la proposition est retirée à la demande de la proposeuse et de l'appuyeur et avec l'accord de l'assemblée.

1.2. Que l'ADÉPUM réitère sa position réclamant la démission de Guy Breton sans prime de départ, qu'elle condamne toute répression envers les associations qui ont voté la grève démocratiquement en assemblée générale et qu'elle menace l'administration de l'Université de Montréal de repartir en grève si cette répression se perpétue alors que des associations ont encore des mandats de grève. Qu'elle invite toutes les associations de l'Université de Montréal à faire de même. Qu'en ce sens, l'ADÉPUM tienne une assemblée générale de grève si celle-ci constate que la répression se perpétue à l'Université de Montréal.

Proposée par Simon-Pierre

Appuyée par Frédéric

1.2.1 Amendement : ajouter l'énoncé « et envers les individus qui ont tenté de faire respecter les mandats de grève » après « qui ont voté la grève démocratiquement en assemblée générale ».

Proposé par Marion

Appuyé par Lizanne

Adopté à l'unanimité

Proposition principale telle qu'amendée : *Que l'ADÉPUM réitère sa position réclamant la démission de Guy Breton sans prime de départ, qu'elle condamne toute répression envers les associations qui ont voté la grève démocratiquement en assemblée générale et envers les individus qui ont tenté de faire respecter les mandats de grève et qu'elle menace l'administration de l'Université de Montréal de repartir en grève si cette répression se perpétue alors que des associations ont encore des mandats de grève. Qu'elle invite toutes les associations de l'Université de Montréal à faire de même. Qu'en ce sens, l'ADÉPUM tienne une assemblée générale de grève si celle-ci constate que la répression se perpétue à l'Université de Montréal.*

1.2.2 Amendement : ajouter au début de la proposition l'énoncé « vu les événements de lundi 27 août, mardi 28 août et mercredi 29 août derniers ».

Proposé par Élie

Appuyé par Samuel

Adopté à l'unanimité

1.2.3 Amendement : remplacer la dernière phrase de la proposition principale et la remplacer par « qu'en ce sens, que l'ADÉPUM tombe en grève locale dès que celle-ci constate que la répression policière continue à l'Université de Montréal ».

Proposé par Marie-Hélène

Appuyé par Étienne Brassard

1.2.3.1 Sous-amendement : remplacer « que celle-ci » par « dès que l'exécutif ».

Proposé par Guillaume Bertrand

Appuyé par Pierre-Luc Desjardins

La question préalable est demandée sur le sous-amendement.

Proposée par Étienne Brassard

Appuyée par Guillaume

Adoptée à l'unanimité

Le sous-amendement est mis aux voix :

Pour : 21 Contre : 11 Abstention : 5

Adopté à majorité

Amendement tel que sous-amendé : remplacer la dernière phrase de la proposition principale et la remplacer par « qu'en ce sens, que l'ADÉPUM tombe en grève locale dès que l'exécutif constate que la répression policière continue à l'Université de Montréal »

1.2.3.2 Sous-amendement : ajouter à la fin de l'amendement : « et que l'ADÉPUM convoque une assemblée générale de grève dans les 48 heures suivant le constat »

Proposé par Arnaud

Appuyé par Rudolf

Pour : 26 Contre : 1 Abstention : 5

Adopté à majorité

Amendement tel que sous-amendé : remplacer la dernière phrase de la proposition principale et la remplacer par « qu'en ce sens, que l'ADÉPUM tombe en grève locale dès que l'exécutif constate que la répression policière continue à l'Université de Montréal et que l'ADÉPUM convoque une assemblée générale de grève dans les 48 heures suivant le constat.

Pour : 19 Contre : 8 Abstention : 12

Adopté à majorité

Proposition initiale telle qu'amendée : *Vu les événements de lundi 27 août, mardi 28 août et mercredi 29 août derniers, que l'ADÉPUM réitère sa position réclamant la démission de Guy Breton sans prime de départ, qu'elle condamne toute répression envers les associations qui ont voté la grève démocratiquement en assemblée générale et envers les individus qui ont tenté de faire respecter les mandats de grève et qu'elle menace l'administration de l'Université de Montréal de repartir en grève si cette répression se perpétue alors que des associations ont encore des mandats de grève. Qu'elle invite*

toutes les associations de l'Université de Montréal à faire de même. Qu'en ce sens, l'ADÉPUM tombe en grève locale dès que l'exécutif constate que la répression policière continue à l'Université de Montréal et que l'ADÉPUM convoque une assemblée générale de grève dans les 48 heures suivant le constat.

1.2.4 Amendement : Remplacer le terme « menace » par « informe ».

Proposé par Altamir Cadieux

Appuyé par André

Pour : 6 Contre : 16 Abstention : 10

Battu à majorité

Proposition privilégiée : Pause de 45 minutes, de 12h45 à 13h30

Proposée par Emmanuel

Appuyée par Marion

Pour : 14 Contre : 7 Abstention : 9

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Question préalable

Proposée par Simon-Pierre

Appuyée par Guillaume

Adoptée à majorité

Sur la principale 1.2 telle qu'amendée :

Pour : 26 Contre : 4 Abstention : 6

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Levée de l'assemblée, à 12h40

Proposée par Simon-Pierre Chevarie-Cossette

Appuyée par Pierre-Luc Desjardins

Adoptée à majorité.